

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	14
Date de convocation		
Mardi 25 mai 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 20 heures
**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE Pierre GUICHERD, Bernard ANÉ, Corinne GOMEZ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Eric DAUBRIAC à *Pierre GUICHERD*, Vanessa BUSQUET à *Jean-Pierre COT*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Stéphane BOUCHARD.

Délibération n°2024-38

Objet : Présentation de l'étude PROJEMA : salle de sport.

M. Le Maire présente à l'assemblée le scénario programmatique du Cabinet PROJEMA pour la construction d'une salle de sports pluridisciplinaire à Lombez, suite à la réunion en date du 12 juin 2024.

Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

- d'acter le principe du projet présenté,
- d'autoriser le cabinet PROJEMA, à poursuivre sa mission et rendre les premiers travaux attendus :
 - o élaboration du cahier des charges en vue du concours d'architectes ;
 - o fournir un rétroplanning détaillé des étapes du projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Le Maire, Jean-Pierre COT

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

